

Montréal 

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2023 et Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

Présentateur : Richard Liebmann
Service de sécurité incendie de Montréal

Date : 6 décembre 2022



Plan de la présentation

Organigramme 2023
Faits saillants 2022 et impacts

Budget de fonctionnement

1. Indicateurs de performance du service
2. Évolution budgétaire 2022
3. Objectifs 2023
4. Budget 2023
 - a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences
 - b. Principaux écarts 2023 vs 2022
 - c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

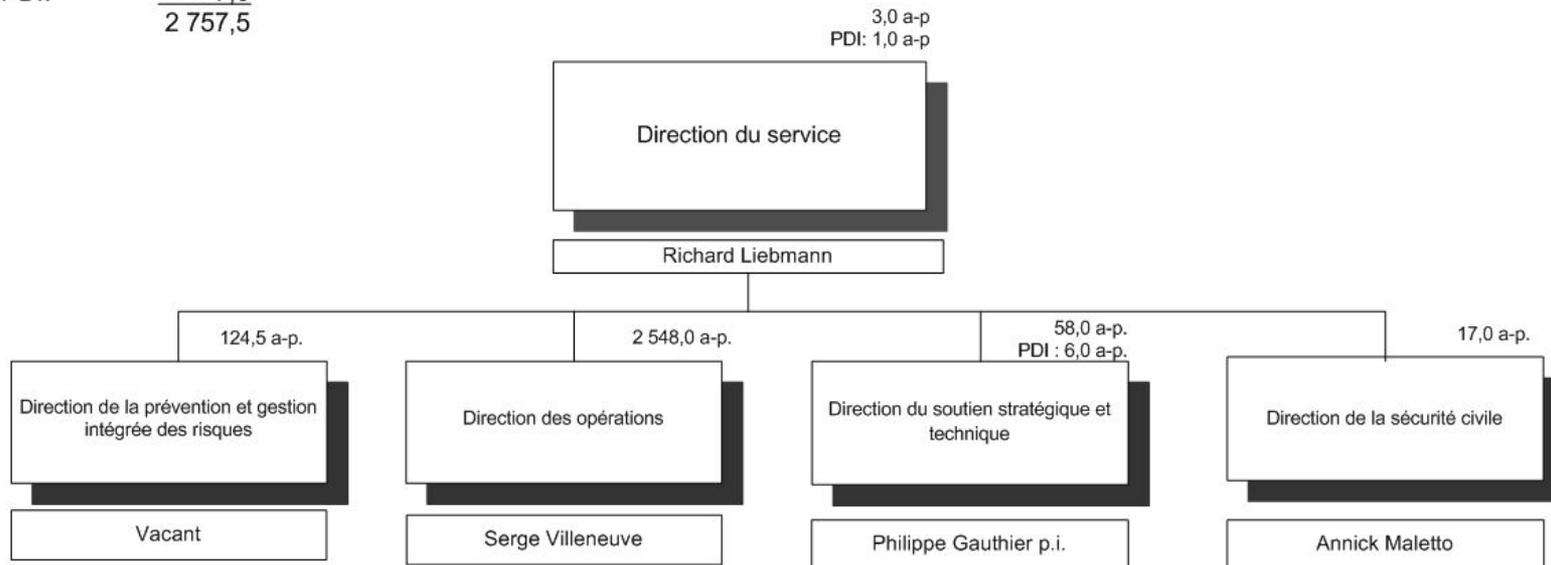
1. Enjeux
2. Réalisations 2022
3. PDI 2023-2032 par catégories d'actifs
4. Priorités du PDI 2023-2032 : programmes
5. Priorités du PDI 2023-2032 : projets

Période de questions

Organigramme 2023

Budget 2023

Total a-p.: 2 750,5
PDI: $\frac{7,0}{2\ 757,5}$



Note : Cet organigramme est conditionnel à l'approbation du budget 2023.

Faits saillants 2022 et impacts

Le Centre de la sécurité civile du **SIM a continué d'être au cœur des opérations du CCMU avec plus de 800 jours consécutifs d'état d'urgence** concernant la pandémie de COVID-19. Le mode « **Rétablissement** » du plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (PSCAM), toujours en cours, **a été activé le 19 mai 2022**.

Conformément à la Loi sur la sécurité incendie, **continuité** de la révision du **schéma de couverture de risques** pour présentation aux instances de l'agglomération, en 2023, en mode consultation.

Présentation de la *Vision du SIM en matière de prévention* « **Vers une culture de sécurité citoyenne positionnant le SIM en tant que leader au plan national en matière de prévention et sécurité incendie et civile** ». La mise en œuvre de la vision se fera sur 8 ans (2023-2030) et sera arrimée avec le second schéma de couverture de risques.

Poursuite de l'implantation du plan d'action du **Bureau d'équité, de diversité et d'inclusion (BÉDI)** en favorisant une approche d'ouverture, de transparence et d'imputabilité envers les citoyens et ainsi offrir des espaces de travail inclusifs et exempts de discrimination.

Nomination de la **première femme à titre de cheffe aux opérations**.

Faits saillants 2022 et impacts

À la suite de l'implantation de la nouvelle convention collective avec l'Association des pompiers de Montréal (APM), nous avons mis en place la nouvelle **Division de la planification des effectifs**, projet pilote visant l'**optimisation des ressources** et une **réduction des coûts** des heures supplémentaires par l'implantation de pompières et pompiers, identifiés « flottant ».

Un **cadre de gouvernance et de pratiques en gestion de projet** a été implanté et intégré à nos pratiques managériales. Des rencontres ont été tenues avec nos équipes afin de **favoriser le dialogue, gérer les préoccupations et assurer une compréhension commune**.

Poursuite de la **phase réalisation** pour le projet « **Système d'alerte en caserne** » et dès le début 2023, les premiers bénéfices en matière d'**amélioration du temps de réponse** seront réalisés, notamment par la réduction du temps requis pour informer les casernes lors d'un appel d'urgence.

Poursuite des efforts liés à l'**implantation** de la nouvelle technologie **9-1-1 PG** visant l'implantation d'une solution numérique qui permettra aux citoyens de rejoindre le 9-1-1 par de multiples plateformes, et ce, conformément à une **exigence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)** en ce sens. Ce **projet d'envergure**, réalisé en **collaboration** avec le Service de la gestion et de la planification immobilière (**SGPI**), le Service des technologies de l'information (**STI**) et le Service de police de la Ville de Montréal (**SPVM**), est **chapeauté par un Directeur adjoint du SIM** qui agit à titre de coordonnateur du projet au sein de la Direction générale adjointe, sécurité urbaine et conformité.



Montréal 

Budget de fonctionnement 2023

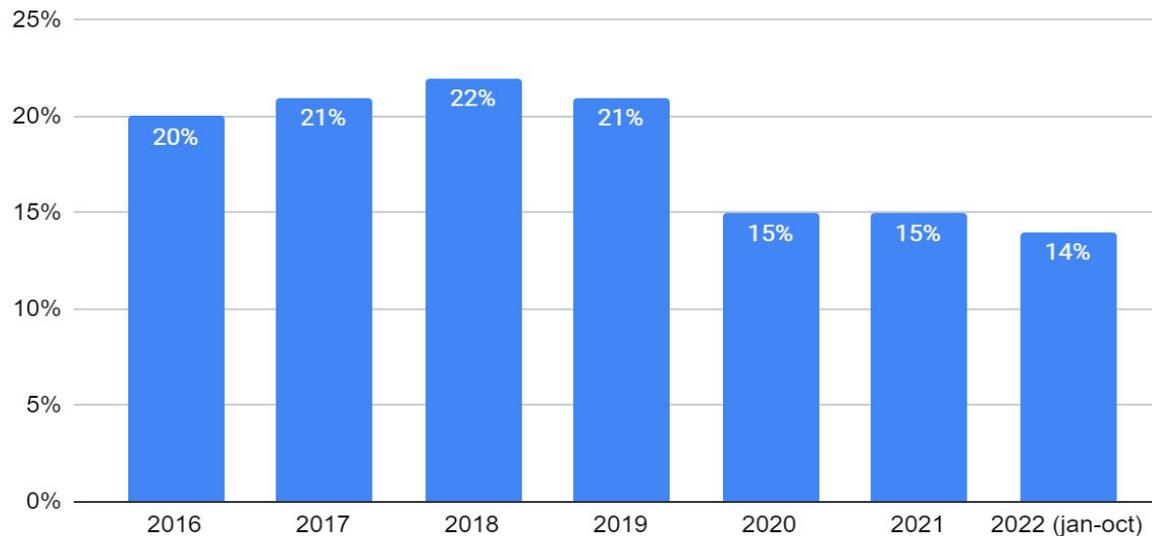
Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service

Liste des indicateurs clés du SIM :

- Taux de non-conformité des avertisseurs de fumée/année;
- Nombre de vérification d'avertisseurs de fumée par agent de prévention/année;
- Nombre d'inspections initiales complétées par agent de prévention/année;
- Statistiques d'interventions;
- Nombre d'incendies résidentiels ayant entraîné des pertes pour 1 000 ménages;
- Indicateurs Réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC).

Indicateurs clés du Service – Taux de non-conformité des avertisseurs de fumée/année

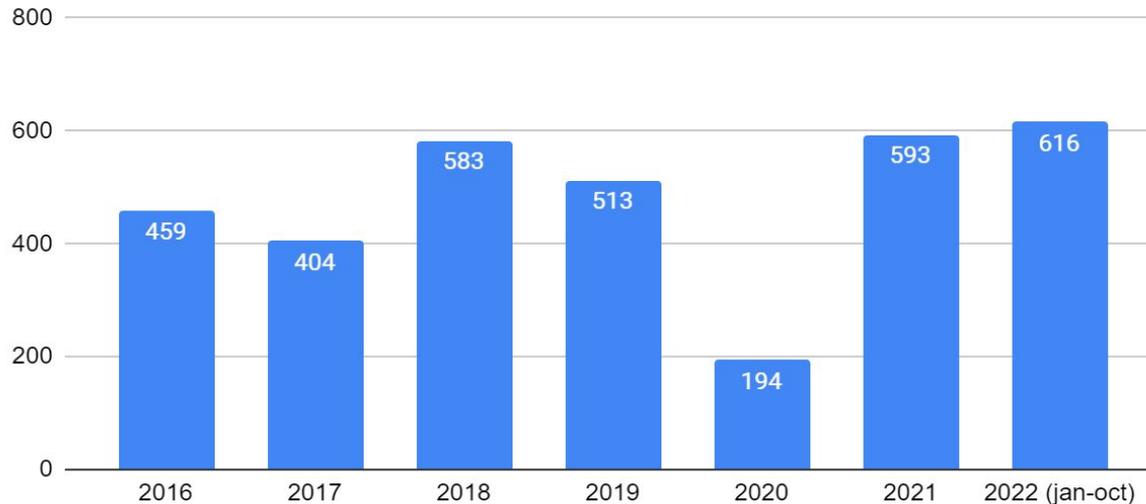
Taux de non-conformité des avertisseurs de fumée/année



GAP 5030R sommaire des vérifications avertisseur de fumée (10 et +)

Indicateurs clés du Service – Nombre de vérification d'avertisseurs de fumée par agent de prévention/année

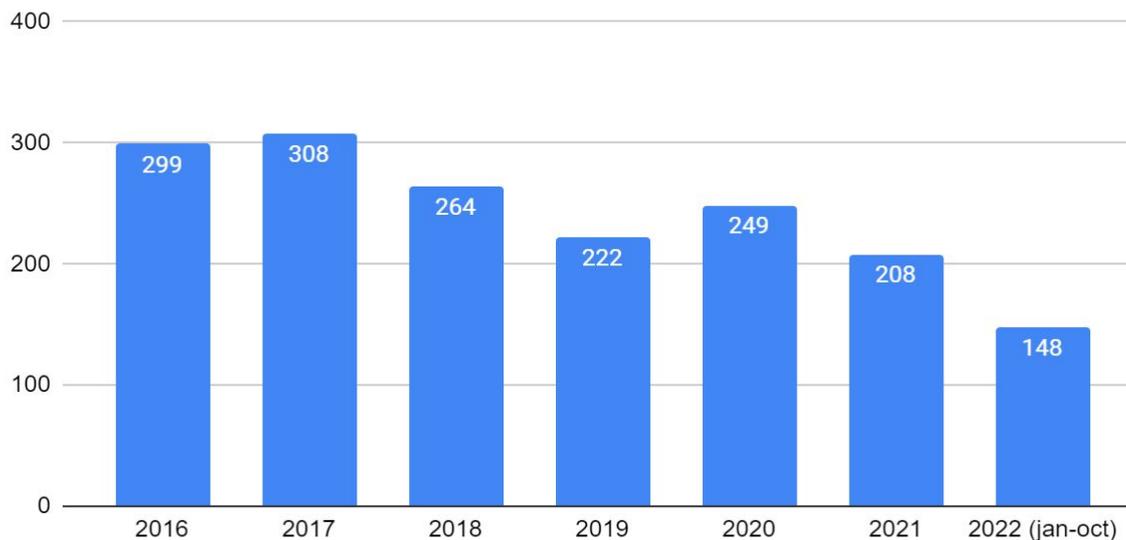
Division prévention - Nombre de vérification d'avertisseur de fumée/par agent/année



GAP 5030R sommaire des vérifications avertisseur de fumée (10 et +) agent seulement

Indicateurs clés du Service – Nombre d’inspections initiales complétées par agent de prévention/année

Nombre d’inspections initiales complétées par agent/année



GAP 5027R Inspections initiales complètes par agent

Indicateurs clés du Service – Statistiques d'interventions

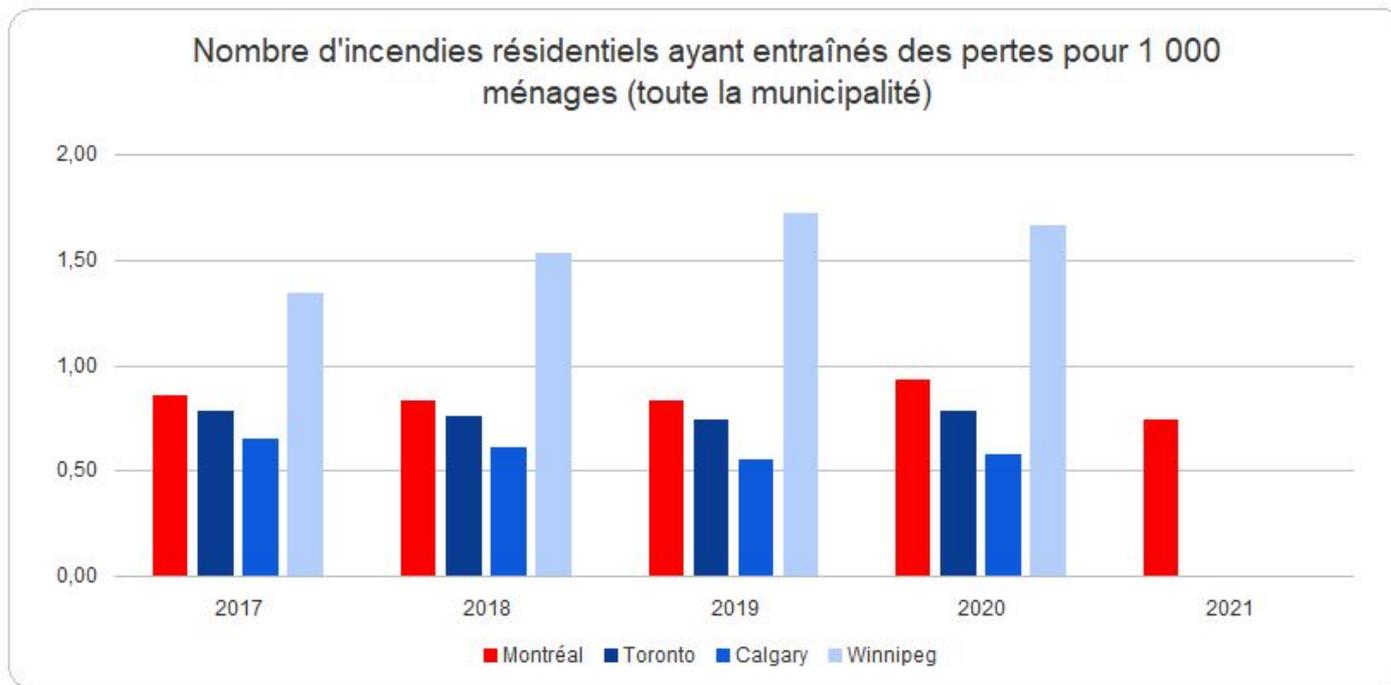
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022*
Ressources humaines							
Employés civils et cadres	381	356	334	339	338	343	344
Pompiers	2 411	2 371	2 360	2 352	2 395	2 395	2 395
Total	2 792	2 727	2 694	2 691	2 733	2 738	2 739
Nombre d'appels							
Incendies de bâtiment	1 178	1 170	1 172	1 208	1 385	1 245	1 097
Autres incendies	3 316	2 661	2 950	2 729	3 030	2 737	2 157
Sans incendie	19 527	20 413	22 008	23 029	20 402	19 500	18 297
Alarmes-incendies	12 840	13 246	14 406	14 272	12 428	12 902	11 774
Premiers répondants	85 347	84 868	78 505	75 409	45 840	65 097	58 813
Fausses alertes / annulations	9 332	9 315	8 860	9 157	5 682	7 445	6 124
Total	131 540	131 673	127 901	125 804	88 767	108 926	98 262
Population (000)	2 012	2 025	2 000	2 050	2 074	2 033	2 033
Budget (000\$)	350 993	328 203	330 214	336 270	346 867	350 537	362 830
Nombre de casernes	67	67	67	67	67	67	67

*Statistiques 2022 en date du 1er novembre

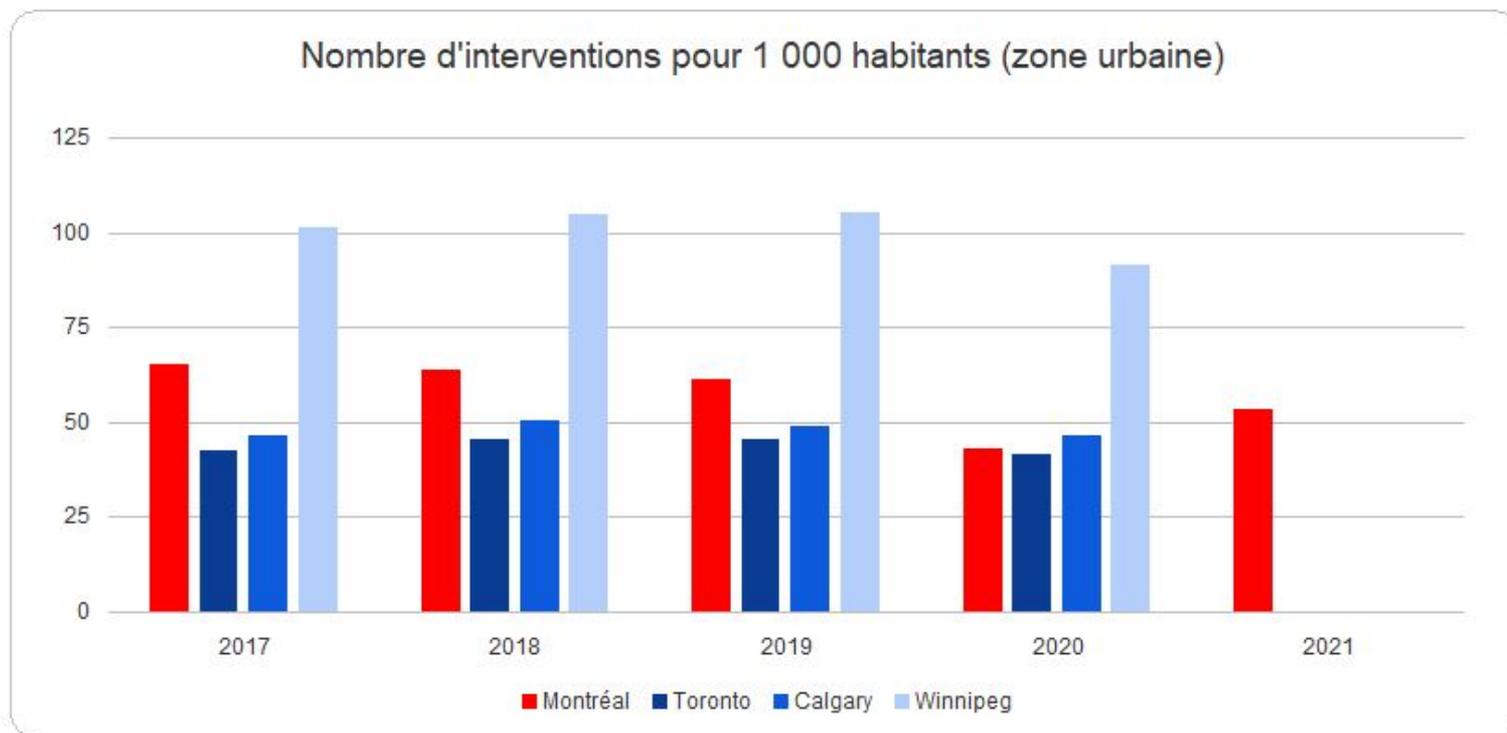
Notes

- Données budgétaires non redressées.
- Catégorisation des appels: données provisoires 2022.
- Population selon le décret de population du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: données provisoires 2022.

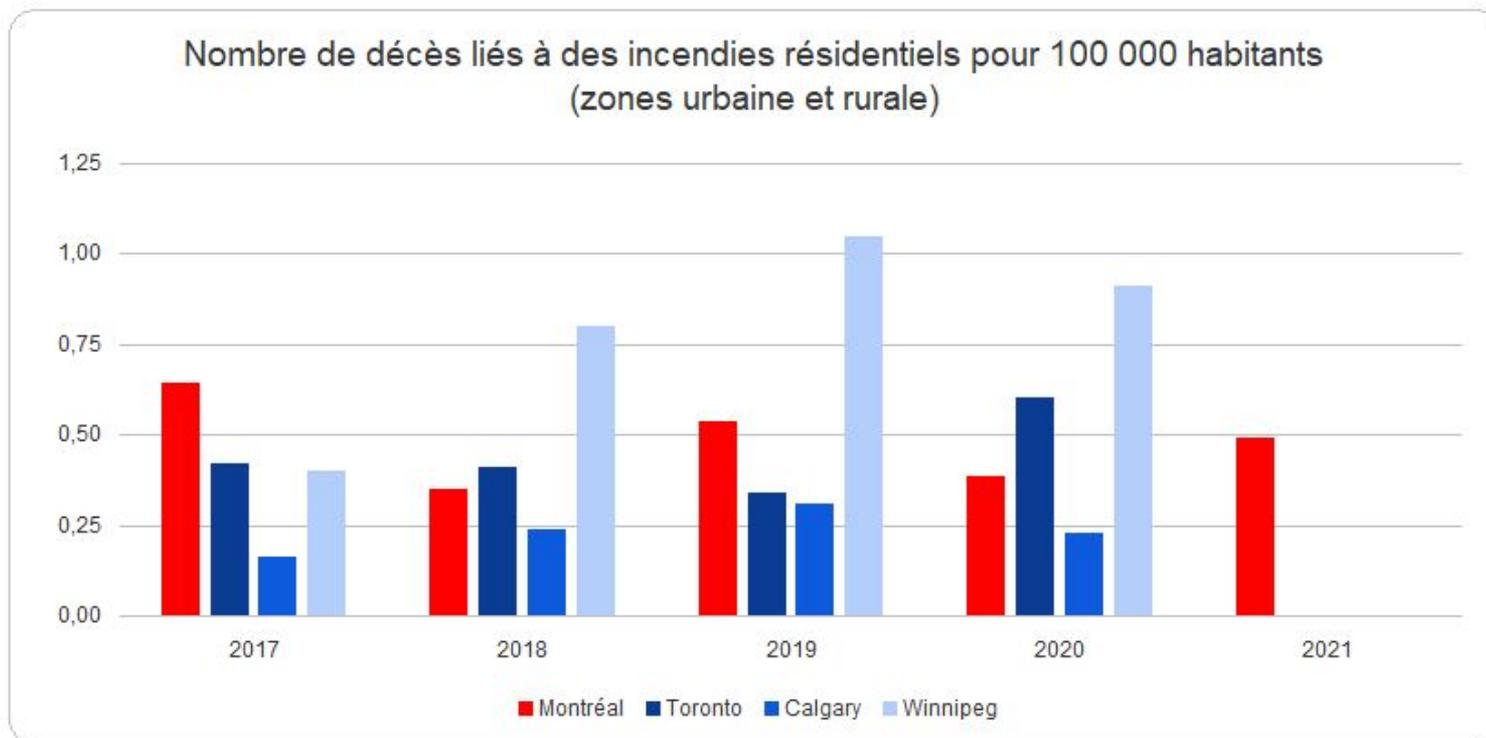
Indicateurs clés du Service – Nombre d’incendies résidentiels ayant entraîné des pertes pour 1 000 ménages



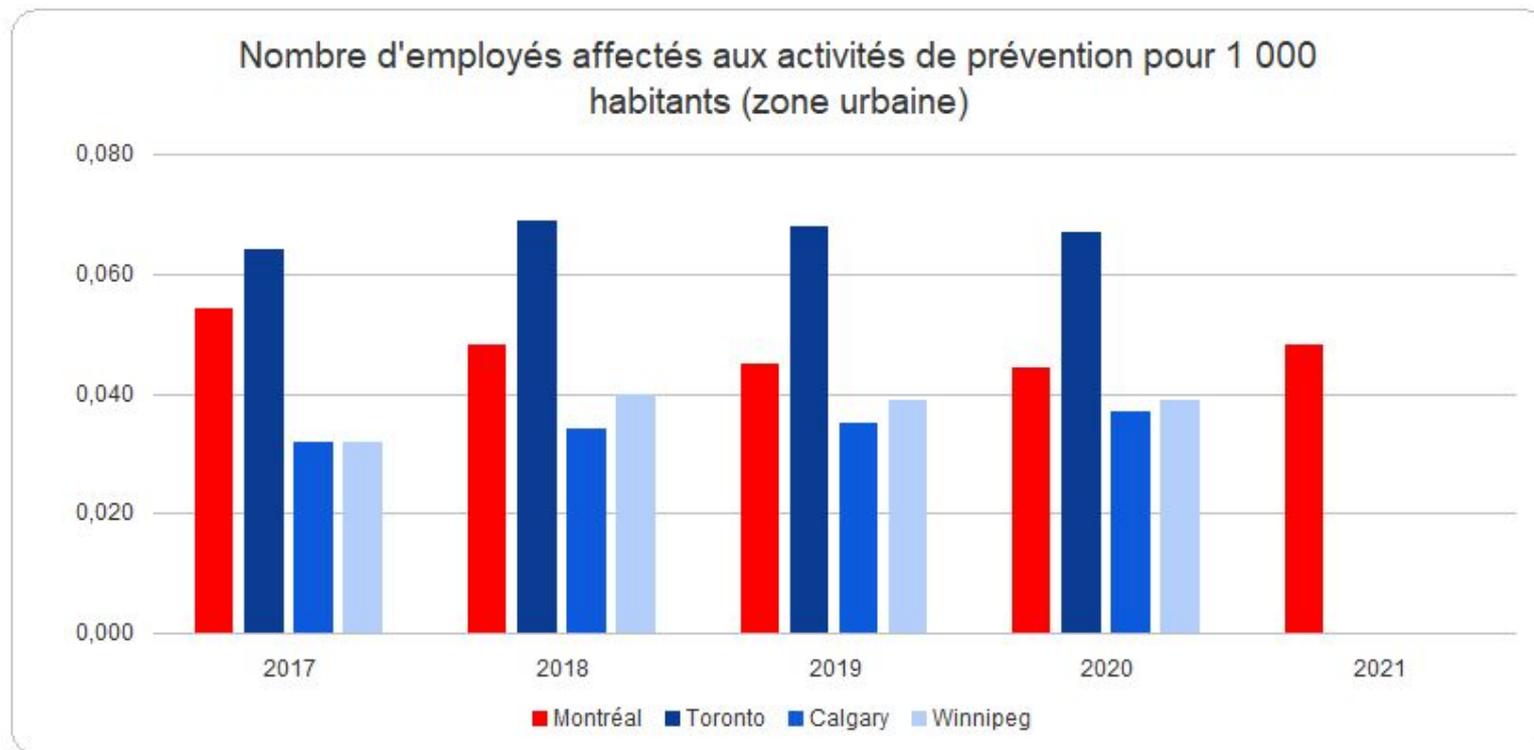
Indicateurs REMC



Indicateurs REMC



Indicateurs REMC



Évolution budgétaire 2022 – Revenus

(en milliers de dollars)	Conseil d'agglomération
Budget original 2022	12 146,1
Contribution financière du ministère de la Sécurité publique du Québec et subvention de Sécurité publique Canada, concernant la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL)	2 052,8
Protocole d'entente avec les villes de Longueuil, de Laval et de Terrebonne pour prêt d'équipes spécialisées	897,4
Subvention pour une unité spécialisée d'intervention lors d'événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN)	239,5
Feu follet : Contribution financière pour la production d'outils pédagogiques	31,9
Budget modifié 2022	15 367,6
Prévisions 2022	38 668,1
Surplus (déficit)	23 300,5
<u>Explications des principaux écarts</u>	
Mesures d'urgence - Subvention du CIUSS en soutien financier au réseau de la santé et services sociaux pour l'année 2021-22	22 260,7
Mesures d'urgence - Revenu additionnel en soutien à l'ouverture du SHU	697,6
Amendes et pénalités - Alarmes non fondées : la tendance vers la normale s'est amorcée en 2022 suite à la reprise graduelle des activités économiques.	300,0
Subvention - Premiers répondants : versement du montant de l'indexation supérieur au taux budgété	225,2
Baisse des revenus de facturation en lien avec les libérés syndicaux et le projet REM	(183,0)
	23 300,5

Évolution budgétaire 2022 – Dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération
Budget original 2022	362 830,3
Contribution financière du ministère de la Sécurité publique du Québec et subvention de Sécurité publique Canada, concernant la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL)	2 052,8
Protocole d'entente avec les villes de Longueuil, de Laval et de Terrebonne pour prêt d'équipes spécialisées	897,4
Remboursement des salaires liés aux assignation temporaire pour l'année 2021 (suite à un accident de travail)	
Subvention pour une unité spécialisée d'intervention lors d'événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN)	239,5
Feu follet : Contribution financière pour la production d'outils pédagogiques	31,9
Budget modifié 2022	366 051,8
Prévisions 2022	400 599,9
Surplus (déficit)	(34 548,1)
<u>Explications des principaux écarts</u>	
Rémunération et cotisations de l'employeur	
Postes vacants	2 700,7
Autres écarts - Rémunération (collisions, écarts salariaux et autres)	193,6
Temps supplémentaire pompiers lié à la revue de l'assiduité démontrant une forte augmentation de l'absence pompiers dû à la COVID-19 et par l'introduction de l'horaire 24 heures de la nouvelle convention collective	(19 306,9)
Effort budgétaire et financement des habits de combat par une économie de la masse salariale pompiers non réalisée	(2 895,1)
Autres familles de dépenses - Divers	275,1
Mesures d'urgences - COVID-19	(15 515,5)
	(34 548,1)

Objectifs 2023

Priorité 1 - Notre leadership mobilisateur en SST au profit de tous

Accroître la responsabilité individuelle et collective en santé, sécurité et mieux-être par la mise en place des meilleures pratiques de prévention des maladies professionnelles et soutenir les efforts par l'acquisition de nouveaux habits de combat de performance supérieure.

Priorité 2 - Le citoyen : notre raison d'être

Poursuivre la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion auprès du personnel afin d'accroître la détection rapide de problématiques et leur prise en charge efficace favorisant une approche d'ouverture, de transparence et d'imputabilité envers les citoyennes et citoyens.

Poursuivre la mise en oeuvre de la **vision du SIM, en matière de prévention** incendie « *Vers une culture de sécurité citoyenne, positionnant le SIM en tant que leader national en matière de prévention en sécurité civile et incendie* », notamment :

- a. Améliorer les offensives en prévention incendie via la création d'un Bureau de l'analyse des incendies et de la recherche des causes et circonstances des incendies (AI et RCCI);
- b. Augmenter l'efficacité du programme de vérification des avertisseurs de fumée en renouvelant la stratégie du volet pompier et pompière.

Objectifs 2023

Priorité 3 - Les défis du 21^e siècle au cœur de nos pratiques

Rencontrer nos obligations légales et les orientations ministérielles en complétant la révision du **schéma de couverture de risques** et le soumettre aux fins de consultation auprès de la direction de la Ville de Montréal et des élus, dès la fin du premier trimestre 2023.

Standardiser et accroître l'efficacité des processus de gestion et d'intervention, incluant l'intégration du CCSI au sein de la Direction des opérations en tenant compte du projet 9-1-1 PG.

Accroître l'efficacité organisationnelle et assurer la pérennité des systèmes pour la planification opérationnelle du personnel, et la couverture du territoire (projet 68420). En 2023, avoir identifié les solutions technologiques.

Réduire notre impact écologique en mettant en service **44** nouveaux véhicules **hybrides** destinés aux chefs et de l'état-major.

Élaboration d'une nouvelle Politique de sécurité civile et de la continuité des affaires de l'agglomération de Montréal.

Révision du Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal, notamment, la restructuration de ses missions et l'intégration de priorités en matière de prévention et de continuité des affaires.

Objectifs 2023

Priorité 4 - Nos employés, notre force d'action

Mettre en œuvre le programme de développement des officières et des officiers par l'harmonisation et l'accroissement des compétences en gestion de l'intervention et des ressources humaines afin d'assurer la relève.

Priorité 5 - Une gestion axée sur les résultats

Intégrer, au cadre de gouvernance, l'implication accrue des ressources expertes multidisciplinaires afin de bonifier la qualité des résultats, de promouvoir une culture d'innovation et d'imputabilité par l'incarnation des rôles, responsabilités et comportements de leadership.

Améliorer le temps de réponse aux citoyennes et citoyens ainsi que la santé et sécurité au travail avec l'implantation d'un système d'alerte en caserne évolué à travers l'ensemble des 67 casernes du territoire de la Ville de Montréal d'ici la fin de l'année 2024.

Réduire les coûts des heures supplémentaires du personnel pompier et pompière à raison de 2.6 M\$ de mai 2022 à la fin avril 2023 en poursuivant le projet pilote d'optimisation de la répartition des effectifs.

Orienter les actions prioritaires du SIM via la révision du **plan directeur du SIM 2024-2027**, arrimé à Montréal 2030, mettant à l'avant-plan les risques émergents de l'agglomération en termes de sécurité incendie et civile ainsi que les besoins opérationnels.

Budget 2023 – Sommaire des revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparative 2020	Réel comparative 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	12 651,7	16 875,1	16 074,1	12 491,1	38 668,1	12 146,1	12 519,1
Total	12 651,7	16 875,1	16 074,1	12 491,1	38 668,1	12 146,1	12 519,1

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparative 2020	Réel comparative 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	345 186,2	355 843,8	427 390,2	390 567,5	400 599,9	362 830,3	390 045,0
Total	345 186,2	355 843,8	427 390,2	390 567,5	400 599,9	362 830,3	390 045,0

Principaux écarts 2023 vs 2022 – Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération
Comparatif 2022	12 146,1
Augmentation des revenus des premiers répondants correspondant à la performance et à l'indexation	366,5
Autres revenus additionnels - Projet REM et indexation des tarifs	6,5
Variation totale	373,0
Budget 2023	12 519,1

Principaux écarts 2023 vs 2022 – Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	a-p.	Conseil d'agglomération
Comparatif 2022	2 739,5	362 830,3
<p>► Rémunération globale</p> <p>Indexation de la rémunération, ajustements salariaux et ajouts de pompiers premiers répondants en lien avec la nouvelle convention collective des pompiers</p> <p>Revue de l'assiduité pompiers démontrant une augmentation de l'absence pompiers générée entre autres par l'effet de l'introduction de l'horaire 24 heures</p> <p>Ajout à la structure de la Direction de la sécurité civile et du centre de formation</p> <p>Réduction du temps supplémentaire suite à l'ajout du programme de développement des officiers au centre de formation</p>	11,0	14 006,0 11 698,0 1 451,3 (1 128,8)
<p>► Biens et services</p> <p>Indexation de 2,5 % des autres familles de dépenses et autres</p> <p>Augmentation des coûts et remplacement des habits de combat</p> <p>Renversement de la containte 2022</p>		363,2 2 320,0 (1 495,0)
Variation totale	11,0	27 214,7
Budget 2023	2 750,5	390 045,0

Budget 2023 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	(Années-personnes)					Budget 2023
	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	
Rémunération et cotisations de l'employeur						
État-major	76,0	75,0	75,0	76,0	75,0	76,0
Cadres de gestion	34,0	35,0	35,0	36,0	38,0	40,0
Sous-total — Cadres	110,0	110,0	110,0	112,0	113,0	116,0
Cols blancs	201,0	204,5	201,5	204,5	203,5	205,5
Professionnels	23,0	24,8	26,8	27,0	28,0	34,0
Pompiers	2 360,0	2 352,0	2 395,0	2 395,0	2 395,0	2 395,0
Total	2 694,0	2 691,3	2 733,3	2 738,5	2 739,5	2 750,5

Montréal 

Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

Enjeux

- Le programme PDI 2023-2032 vise, principalement, le remplacement de certains équipements de sécurité ayant atteint leur durée de vie utile au SIM afin de respecter nos obligations :
 - Il vise la protection de la santé et de la sécurité des pompières et des pompiers, de la population ainsi que le maintien des services offerts aux citoyennes et aux citoyens.
- Par la nature de nos activités, nos équipements sont réglementés par des normes, des mises à jour et des durées de vie. Nous devons donc utiliser le PDI pour le remplacement de certains équipements :
 - Remplacement des défibrillateurs automatiques externes (DEA);
 - Remplacement d'outils de désincarcération;
 - Remplacement des coussins de sauvetage;
 - Remplacement d'appareils de détection de gaz;
 - Remplacement des coussins de levage;
 - Remplacement de caméras thermiques.

Réalisations 2022

Volet protection :

- Remplacement de coussins de sauvetage;
- Acquisition et remplacement de caméra thermique;
- Modernisation de séchoir à boyau;
- Acquisition d'une remorque pour tester des boyaux.

Total : 615 000 \$ au 31 août pour l'année 2022.

PDI 2023-2032 par catégories d'actifs

**PDI 2023-2032 :
9,9 M\$**

(en milliers de dollars)

	Total 2023-2027			Total 2028-2032			Total 2023-2032		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
<u>CONSEIL AGGLOMÉRATION</u>									
Infrastructures routières			-			-	-	-	-
Environnement et infrastructures souterraines			-			-	-	-	-
Parcs, espaces verts et terrains de jeux			-			-	-	-	-
Bâtiments			-			-	-	-	-
Terrains			-			-	-	-	-
Véhicules			-			-	-	-	-
Ameublement et équipements de bureau			-			-	-	-	-
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	5 900,0	-	5 900,0	4 000,0	-	4 000,0	9 900,0	-	9 900,0
Autres éléments de l'actif			-			-	-	-	-
Total :	5 900,0	-	5 900,0	4 000,0	-	4 000,0	9 900,0	-	9 900,0
pourcentage relatif ==>	100,0 %	0,0 %		100,0 %	0,0 %		100,0 %	0,0 %	

PDI 2023-2032 par catégories d'actifs (suite)

Des dépenses de 9,9 M\$ pour la protection relative à la catégorie d'actifs machinerie, outillage spécialisé et équipements.

Ces investissements permettront le remplacement de certains équipements de sécurité ayant atteint leur durée de vie utile pour ainsi réduire les coûts d'entretien et accroître la santé et la sécurité des pompières et des pompiers dans le but d'offrir un service efficace.

Priorités du PDI 2023-2032

Programme **62600** :

Remplacement et harmonisation des équipements liés à la sécurité 9.9 M\$

Priorités du PDI 2023-2032

Projets :

Remplacement des défibrillateurs automatiques externes (DEA)	0,3 M\$
Remplacement d'outils de désincarcération	1,4 M\$
Remplacement des coussins de sauvetage	0,1 M\$
Remplacement d'appareils de détection de gaz	0,3 M\$
Remplacement des coussins de levage	0,2 M\$
Remplacement de caméras thermiques	0,5 M\$
Divers équipements en fin de vie utile	7,1 M\$



Période de questions



Annexes

Annexes

1. Mission
2. Organigramme 2022
3. Objectifs et réalisations 2022
4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Annexes - Budget de fonctionnement

1. Budget 2023: Revenus et dépenses par objets
2. Budget 2023: Revenus et dépenses par objets – Explication des écarts
3. Budget 2023: Dépenses par catégories d'emplois

Annexes - Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

1. PDI 2023-2032 à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)
2. Liste des programmes
3. Liste des projets et programmes et leur source de financement
4. Impacts sur le budget de fonctionnement
5. Impacts sociaux et mesures de mitigation
6. Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre
7. Liste des programmes par compétences
8. Liste des projets par compétences
9. Liste des projets et programmes et leur provenances de financement externe
10. Écart entre le PDI 2022-2031 et le PDI 2023-2032 sur 10 ans.
11. Liste des acronymes

Mission

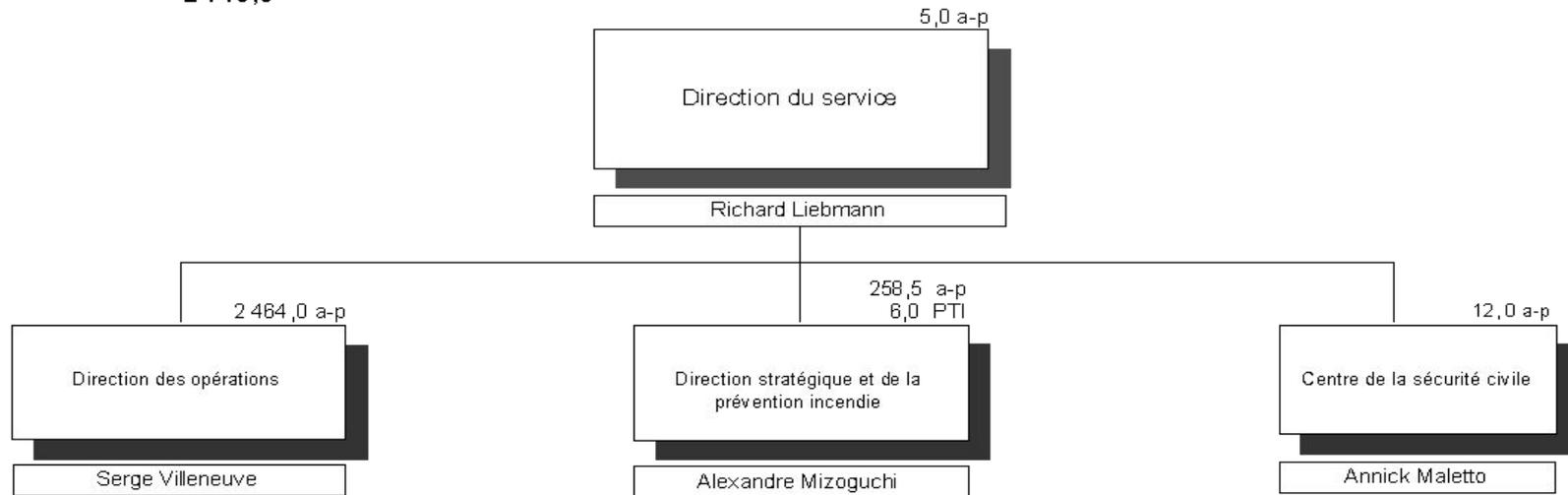
Le Service de sécurité incendie de Montréal participe à rendre l'agglomération de Montréal toujours plus sécuritaire en étant prêt à faire face rapidement et efficacement à toute éventualité pour sauvegarder la vie, protéger les biens et préserver l'environnement.

Le SIM intervient lors de tous types d'urgence, incluant les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et ce, tout en poursuivant des actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile auprès de la population.

Organigramme 2022

Budget 2022

Total a-p.: 2 739,5
PTI: 6,0
2 745,5



Objectifs et réalisations 2022

Objectif 1 : Afin d'être une organisation performante et cohérente, le SIM déposera son nouveau plan stratégique 2023-2026 en 2022

- Cet objectif n'a pas été amorcé, il est reporté en 2023.

Objectif 2 : Continuer la révision et la production du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

- L'évaluation de l'ensemble des risques est complété;
- L'analyse et la rédaction sont complétées à 80 %.

Objectif 3 : Accroître l'accompagnement de la clientèle vulnérable afin de rehausser la sécurité des milieux de vie

- Des partenariats avec plus d'un CIUSSS de l'agglomération de Montréal ainsi qu'avec la FADOQ ont été établis afin de déployer des offensives de prévention incendie visant à sécuriser la population vieillissante et engageant les acteurs des soins à domicile, les proches aidants et les familles à la sécurité incendie des aînés.

Objectifs et réalisations 2022

Objectif 4 : Développer une offensive de solidarité citoyenne afin de rehausser le niveau de prévention, préparation et rétablissement de la population

- Présentation au personnel de la prévention et aux cadres du SIM, notre Vision en matière de prévention : « Vers une culture de sécurité citoyenne positionnant le SIM en tant que leader au plan national en matière de prévention en sécurité civile et incendie ».

Objectif 5 : Poursuivre l'intégration dans nos pratiques des outils prédictifs, de mobilité et de performance pour l'optimisation de l'offre de service en prévention

- Intégration de l'outil prédictif dans le processus de planification des activités annuelles;
- Déploiement de l'outil de mobilité en phase d'appropriation.

Objectif 6 : Afin d'assurer la sécurité des citoyennes et citoyens dans le développement de l'agglomération de Montréal, le SIM va assurer la continuité de la coordination, de la planification et du suivi des grands chantiers et des événements spéciaux sur le territoire de l'agglomération de Montréal

- Présence et engagement en continue pour le REM de l'ouest, le prolongement de la ligne bleue et les travaux du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine;
- Collaboration avec l'équipe vision zéro afin de promouvoir une sécurité dans la mobilité urbaine.

Objectifs et réalisations 2022

Objectif 7 : Intégrer, au cadre de gouvernance et de pratiques en gestion de projet, une culture d'innovation, d'imputabilité et de résultats par l'incarnation des rôles, responsabilités et comportements de leadership

- Priorisation et suivi rigoureux des projets de façon à mobiliser les ressources vers des objectifs communs;
- Communication uniforme de la direction aux cadres et aux officières et officiers de leur niveau d'imputabilité et décisionnel quant à leurs rôles et responsabilités;
- Revue du processus de gestion des résultats opérationnels de 66 casernes.

Objectif 8 : Poursuivre la coordination et la mise en place de mesures de mitigation afin d'atténuer les impacts sur l'agglomération de Montréal en fonction de la COVID-19

- Intégration et application des ordonnances sanitaires gouvernementales au sein des activités municipales;
- Maintien des services d'urgences à la population jusqu'à ce que la situation épidémiologique permette un retour complet à des services réguliers.

Objectifs et réalisations 2022

Objectif 9 : Advenant la fin de l'état d'urgence sanitaire provincial, effectuer une série de séances de rétroaction sur le sinistre COVID-19 afin de redéfinir la structure et la politique de sécurité civile de l'agglomération de Montréal

- Réalisation d'une rétroaction préliminaire par sondage sollicitant l'ensemble des membres de l'OSCAM et tenue de la séance principale de rétroaction (14 novembre);
- Reprise du Comité de sécurité civile de l'agglomération de Montréal pour voir à la mise en œuvre des recommandations quant à la révision de la structure et la politique de sécurité civile.

Objectif 10 : Produire un rapport de recommandations sur les mesures permanentes mises en place pour atténuer le risque d'inondations fluviales

- Un rapport préliminaire a été réalisé et est, actuellement, en mode révision.

Objectif 11 : Relever les défis particuliers de protection liés à notre métropole, notamment par le développement de plans particuliers d'intervention (perturbation du réseau de distribution d'eau potable et tempêtes de verglas)

- Cet objectif n'a pas été entamé et il sera réévalué en 2023.

Objectifs et réalisations 2022

Objectif 12 : Poursuivre l'application du plan d'action afin d'assurer l'intégration du Bureau d'équité, de diversité et d'inclusion tout en favorisant une approche d'ouverture, de transparence et d'imputabilité envers les citoyennes et citoyens

- Activités d'attraction pour faire connaître la profession de pompier, selon le *Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi, 2021-2023*;
- Sensibilisation du personnel recrue avant leur entrée en caserne afin de les informer sur les principes de base en équité, diversité et inclusion.

Objectif 13 : L'implantation d'un système d'alerte en caserne permettra l'amélioration de la performance en ce qui concerne le temps de réponse et la santé et sécurité au travail

- L'ensemble des plans et des relevés 3D ont été réalisés et déposés pour l'ensemble des casernes;
- L'installation des filages et des composantes ont été réalisées dans plus de 49 casernes;
- La nouvelle solution informatique a été implantée dans l'environnement « test » de la ville.

Objectifs et réalisations 2022

Objectif 14 : À la suite de la mise en place d'un programme de développement des officiers, le SIM continue l'intégration de l'école des officiers afin d'assurer une relève compétente et le développement des talents tout en assurant la pérennité de l'organisation

- Analyse conjointe effectuée par le Service des ressources humaines et le SIM afin d'identifier les opportunités et les freins pour assurer la relève pérenne;
- Recommandation : mettre en place un programme de développement des officières et des officiers tout au long du parcours professionnel, intégrant les compétences en gestion de l'intervention, en gestion des ressources humaines et en amélioration des processus.

Objectif 15 : Afin de maintenir la performance à l'égard de la sécurité nautique, le SIM renouvelle sa flotte d'embarcation nautique. Elle répondra aux critères les plus rigoureux en matière de sauvetage

- Réception de 7 des 12 nouvelles embarcations (en date du 11 novembre), les suivantes sont prévues d'ici le 15 décembre;
- Formation des instructeurs, par des experts externes, et amorce de la formation des équipes d'intervention.

Objectifs et réalisations 2022

Objectif 16 : Le SIM fera l'acquisition de véhicules lourds selon les meilleures pratiques actuelles tout en considérant son efficience

- Une entente-cadre a été conclue pour la fourniture de camions incendie de type échelle à 6 et 10 roues. Le contrat est de 2 ans avec une année d'option.

Objectif 17 : Le SIM étant une organisation consciente des enjeux environnement fera l'acquisition et la mise en service de véhicules légers hybrides afin de contribuer à la transition écologique

- Le SIM a, en collaboration avec le SMRA, reçu 34 véhicules hybrides de type « pick-up », la mise en service est prévue pour 2023;
- Le SIM, a en collaboration avec le SMRA, reçu 10 véhicules hybrides légers pour le remplacement des véhicules de la direction du SIM, la mise en service est prévue pour 2023.

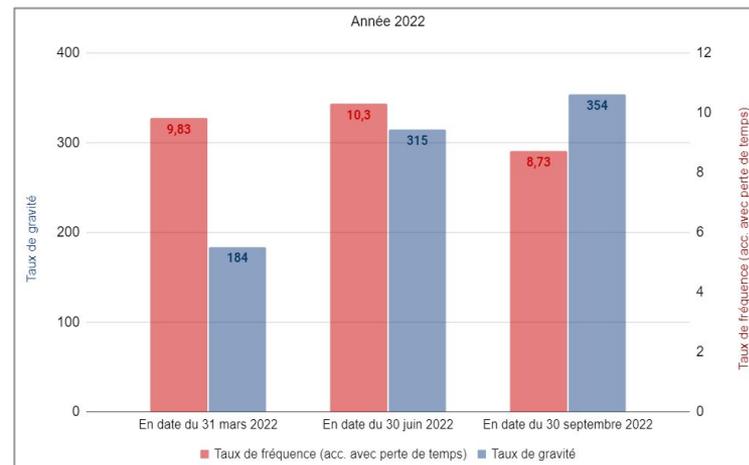
Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Améliorer nos pratiques en santé, sécurité et mieux-être par la mise en place des recommandations de l'audit tenu en collaboration avec la direction corporative de la Ville

1. Poursuite du partenariat avec la Direction de santé, sécurité et mieux-être de la Ville par la collaboration étroite avec :
 - a. Ressource experte, dédiée au SIM;
 - b. Bureau de santé, pour la gestion des invalidités et accidents de travail.
2. Création d'un comité paritaire pour identifier les opportunités d'optimisation des procédures de décontamination à la suite des interventions
3. Formation diffusée sur les rôles et responsabilités de chaque intervenant lors :
 - a. Interventions sur le terrain;
 - b. Déclaration et enquête d'accident de travail sur le terrain, et dans les bureaux;
 - c. Suivi des actions correctives et analyse des récurrences.

Créer un climat de travail sain et un environnement de travail sécuritaire pour tous nos employés

1. Apprentissage à la suite d'un incident :
 - a. Mise en place d'une table d'échanges avec Hydro-Québec;
 - b. Déploiement d'une nouvelle procédure d'intervention dans des équipements électriques souterrains.
2. Analyse du processus de gestion des besoins en premiers soins psychologiques :
 - a. Objectif : rencontrer les nouvelles exigences de la loi 59 (loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail).
3. Optimisation du processus de gestion de l'exposition aux risques biologiques et maladies infectieuses
 - a. Alliance entre le SIM et un professionnel de la santé;
 - b. Collaboration avec le Ministère de la santé.





Annexes - Budget de fonctionnement

Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget 2022	Budget 2023
Autres services rendus	618,0	517,4	357,5	233,4	1 269,8	555,4	560,9
Autres revenus	4 087,9	4 488,3	3 649,0	3 627,1	4 947,4	3 949,8	3 950,8
Transferts	7 945,8	11 869,4	12 067,6	8 630,6	32 450,9	7 640,9	8 007,4
Total	12 651,7	16 875,1	16 074,1	12 491,1	38 668,1	12 146,1	12 519,1

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparative 2020	Réel comparative 2021	Prévision comparative 2022	Budget 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'emploi	334 124,0	327 831,2	335 851,7	350 046,7	372 215,5	349 268,7	375 295,2
Transport et communication	740,9	1 027,6	2 505,3	676,7	1 137,5	896,8	955,7
Services professionnels	946,8	1 925,6	1 787,8	1 267,6	2 477,0	1 412,5	1 392,5
Services techniques et autres	1 686,3	3 199,1	19 567,4	9 139,6	5 194,5	2 305,5	2 681,0
Location, entretien et réparation	839,2	3 435,1	21 867,5	13 544,5	6 598,7	862,6	872,9
Biens non durables	4 269,0	8 768,8	28 205,0	6 592,5	8 538,4	4 047,0	4 269,0
Biens durables	2 489,1	3 160,7	6 335,1	2 122,0	3 152,5	3 837,2	4 378,7
Contributions à des organismes	90,9	33,0	26,2	43,9	205,0	200,0	200,0
Autres objets	-	6 462,6	11 244,2	7 134,0	1 080,8	-	-
Total	345 186,2	355 843,7	427 390,2	390 567,5	400 599,9	362 830,3	390 045,0

Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

- D'une part, l'augmentation de 0,4 M\$ du budget des revenus du SIM est principalement causée par la subvention des premiers répondants en fonction des paramètres d'indexation et de performance du SIM.
- D'autre part, au niveau des dépenses, l'augmentation de la rémunération globale s'explique par l'indexation, la hausse des absences et les écarts salariaux, majoritairement, pour les pompières et les pompiers représentant un montant de 26,0 M\$. De plus, la création de la Direction de la sécurité civile et l'ajout d'un programme de développement des officières et des officiers au Centre de formation génèrent l'ajout de 11 postes.
- A cela s'ajoute, une forte augmentation des coûts et du remplacement des habits de combat de 2,7 M\$ ainsi que le renversement de l'effort budgétaire 2022 de 1,5 M\$ du budget des biens et services.

Budget 2023 – Dépenses par catégories d'emplois

Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur						
État-major	12 868,4	13 342,0	14 209,8	14 744,0	14 908,5	15 737,5
Cadres de gestion	4 795,9	5 008,0	5 105,2	5 366,4	5 964,7	6 633,7
Sous-total — Cadres	17 664,3	18 350,0	19 315,0	20 110,4	20 873,2	22 371,2
Cols blancs	16 271,4	16 929,9	17 001,3	17 533,8	18 140,1	18 826,8
Professionnels	2 627,8	2 895,2	3 129,6	3 351,5	3 620,4	4 440,3
Pompiers	281 499,0	286 167,9	295 285,7	297 228,1	306 635,0	329 656,9
Total	318 062,5	324 343,0	334 731,6	338 223,8	349 268,7	375 295,2



Annexes - Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

PDI à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)

PDI 2023-2032 : 9,9 M\$

- Au net, un montant de 9,9 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 100 % du PDI planifié
- 0 M\$ financé par des subventions, soit 0 % du financement total
- 0 M\$ (0 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal
- 9,9 M\$ (100 %) relèvent du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	Total 2023-2027			Total 2028-2032			Total 2023-2032		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	-	5 900,0	5 900,0	-	4 000,0	4 000,0	-	9 900,0	9 900,0
Source de financement externe							-	-	-
Transferts (subventions)			-			-	-	-	-
Contributions des promoteurs			-			-	-	-	-
Autres revenus			-			-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant à la charge des contribuables	-	5 900,0	5 900,0	-	4 000,0	4 000,0	-	9 900,0	9 900,0

Liste des programmes

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Réalizations antérieures				Budget original	PDI 2023-2032		
			2018	2019	2020	2021	2022	Total 2023-2027	Total 2028-2032	Total 2023-2032
Sécurité Incendie	62600	Remplacement et harmonisation des équipements liés à la sécurité incendie	229,0	861,0	163,0	440,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0
	62601	SIM: Equipements respiratoires pour pompiers APRIA	126,0	35,0	-	91,0	-	-	-	-
Total :			355,0	896,0	163,0	531,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0

Impacts sur le budget de fonctionnement

- L'ajout du PDI, pour les besoins opérationnels, ne représente pas d'impact significatif sur le budget de fonctionnement selon l'analyse effectuée en 2022, mais pourrait changer dans le temps.

Impacts sociaux et mesures de mitigation

- Il n'y a aucun impact social par le PDI du SIM.

Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre

Le SIM est dans le processus d'adapter ses simulateurs de fumée en y intégrant une rampe d'accès mobile afin d'offrir la possibilité aux personnes à mobilité réduite de vivre cette expérience unique. Le SIMulateur est un outil adapté aux actions préventives pour sensibiliser les citoyens aux comportements sécuritaires à adopter, en cas de sinistre. L'accessibilité universelle est le bénéfice escompté afin de permettre que l'outil de sensibilisation puisse être utilisé avec tous les citoyennes et les citoyens, sans discrimination.

Liste des programmes par compétences

Listes des programmes par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Compétence	Réalisation s antérieures				Budget original	PDI 2023-2032		
				2018	2019	2020	2021	2022	Total 2023-2027	Total 2028-2032	Total 2023-2032
Sécurité Incendie	62600	Remplacement et harmonisation des équipements liés à la sécurité incendie	A	229,0	861,0	163,0	440,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0
	62601	SIM: Equipements respiratoires pour pompiers APRIA	A	126,0	35,0	-	91,0	-	-	-	-
Total :				355,0	896,0	163,0	531,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0

Écart entre le PDI 2022-2031 et le PDI 2023-2032 sur 10 ans

Écart entre le PDI 2022-2031 et le PDI 2023-2032

(en milliers de dollars)

N°	PROGRAMME / PROJET	PDI 2022-2031 (brut)								PDI 2023-2032 (brut)							Écart total	Explications	
		2022	2023	2024	2025	2026	Total 2022-2026	Total 2027-2031	Total	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023-2027	Total 2028-2032			Total
62600	Remplacement et harmonisation des équipements liés à la sécurité incendie	800,0	800,0	800,0	800,0	800,0	4 000,0	4 000,0	8 000,0	2 700,0	800,0	800,0	800,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0	1 900,0	Budget accordé en 2023 pour les acquisitions des pinces de décarcération électrique et de caméras à imagerie thermique
Total		800,0	800,0	800,0	800,0	800,0	4 000,0	4 000,0	8 000,0	2 700,0	800,0	800,0	800,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0	1 900,0	
Source de financement externe																			
Total des investissements nets		800,0	800,0	800,0	800,0	800,0	4 000,0	4 000,0	8 000,0	2 700,0	800,0	800,0	800,0	800,0	5 900,0	4 000,0	9 900,0	1 900,0	

Liste des acronymes

APM	Association des pompiers de Montréal
BEDI	Bureau d'équité, de diversité et d'inclusion
CCMU	Centre de coordination des mesures d'urgence
CCSI	Centre de communication en sécurité incendie
CIUSSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
REM	Réseau express métropolitain
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal

Montréal 

4040, avenue du Parc

Richard Liebmann
Directeur du Service de sécurité incendie de Montréal
richard.liebmann@montreal.ca